

● Déontologie et communication de l'avocat : les règles de communication et de publicité du cabinet sur les réseaux sociaux et internet – Instant learni

Découvrez comment concilier éthique et visibilité numérique

PUBLIC

Avocats

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

Code
703020

Durée
**3 heures / 3
heures**

Tarif Inter*
**399 €
HT**

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les principes généraux et communication de son cabinet
- Développer sa communication virtuelle
- Mesurer les sanctions des manquements aux règles de communication

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Identifier les principes généraux de la communication du cabinet

- Les principes déontologiques à respecter en matière de communication envers les tiers
- La distinction publicités personnelles et information juridique à destination du public
- Zoom sur les outils déontologiques existants à destination des avocats

Développer sa communication virtuelle

- Les règles de communication et de consultation juridique sur internet
- Les principes à respecter en matière de sollicitation personnalisée
- Comment être présent sur les réseaux sociaux dans le respect des règles déontologiques ?
- Atelier pratique : Présentation des fonctionnalités du site www.consultation.avocat.fr
- Illustration avec LinkedIn, google my business

Mesurer les sanctions des manquements aux règles de communication

- La procédure disciplinaire
- Les sanctions déontologiques
- Atelier pratique : comment répondre aux commentaires en ligne dans le respect des principes déontologiques

- Suivi des présences et remise
- d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Mémo des bonnes pratiques et des réflexes à adopter

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 23 Oct. 2026

